

ASH : assemblée générale 2002 : année d'élection

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **74 (2002)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Assemblée générale 2002

ANNÉE D'ÉLECTION

Cette année, ce fut le tour du Canton du Valais d'accueillir les délégués des coopératives et fondations d'habitation de Suisse romande pour tenir leurs assises annuelles le 8 juin 2002, à Sion, Salle du Grand Conseil. C'est donc sur ses terres que M. Roger Dubuis, Vice-Président de la Section romande, organisateur de cette journée, souhaita une très cordiale bienvenue aux participants avant de donner la parole à M. François Mudry, Président de la Ville de Sion. Ce dernier apporta à son tour les salutations des autorités et après avoir décrit sa Ville, exprima leur grande satisfaction pour les efforts déployés par notre organisation pour faciliter le logement à loyer modéré. En effet, l'aide conjuguée des pouvoirs publics et des associations permet à chacune et à

chacun de mieux vivre et de pouvoir gérer sa vie de famille dans la tranquillité.

Ensuite, le témoin est passé à Mme Christiane Layaz-Rochat, Présidente de la Section qui, à son tour, salua les participants et plus particulièrement plusieurs personnalités qui nous ont fait l'honneur de leur présence.

Conformément à l'ordre du jour, l'Assemblée avait à se prononcer sur le rapport du Comité, néanmoins, la Présidente a tenu à apporter encore quelques informations sur la vie de notre Association, nous la citons :

« Tout au long de l'année écoulée, notre Comité s'est posé plusieurs questions, notamment :

- Comment développer l'habitat social ?
- Qu'est-ce qu'un logement d'utilité publique ?
- De quelle manière consolider le mouvement coopératif en Suisse romande ?
- Comment améliorer la communication de l'habitat social ?

Et parallèlement, l'ASH suisse, a mis sur pied un comité de pilotage souhaitant également répondre à toutes ces questions. Par conséquent, la Section qui avait constitué un groupe de travail

quelques semaines auparavant et vu le travail sur le plan national, a décidé de collaborer activement à cette grande réforme évitant ainsi de faire le travail à double.

Comme la Section ne dispose d'aucune personne parfaitement bilingue et disponible, le Bureau s'est approché de M. Uwe Zahn de Bienne, membre de la Section bernoise et du Comité central de l'ASH suisse. Ainsi, M. Zahn a accepté d'accompagner la Présidente de la Section aux séances qui ont lieu à Zürich afin de bien réfléchir aux questions qui se posent et surtout transmettre la sensibilité romande.

Les 1ères pistes touchées sont les suivantes :

- Place des membres dans l'association
- Mission de base de l'organisation faite
- Place et positionnement du Siège central
- Collaboration régionale, nationale, internationale, quel développement ?
- Ressources
- Impact sur la société, nous souffrons d'un manque au niveau de la communication tant à l'intérieur de l'Association que vis-à-vis de l'extérieur, car nous

Informations techniques

Se sentir bien dans sa salle de bains avec LAUFEN

Pour pouvoir se sentir vraiment bien dans sa salle de bains, celle-ci doit être adaptée sur mesure aux besoins et aux souhaits individuels. Que la salle de bains soit avant tout naturelle, fonctionnelle, romantique ou intemporelle relève d'une question de goût. Pour chacune de ces exigences, LAUFEN propose des solutions individuelles dans lesquelles des designers et des équipes de concepteurs compétents ont investi tout leur savoir-faire.

Leader en matière de design et de technique

L'offre de LAUFEN couvre une large palette de souhaits et de besoins. L'aménagement individuel d'une salle de bains ne connaît pratiquement plus aucune limite, quels que soient les plans existants ou le budget. Qu'elle soit aménagée plutôt luxueusement ou de façon pratique, une salle de bains de LAUFEN offre dans tous les cas un bien-être maximum. Originale : la salle de bains « sans barrière » qui est aménagée de sorte à pouvoir être utilisée de façon

autonome et en grande partie sans aide extérieure par des personnes handicapées. Elle est notamment intégrée dans les hôpitaux et les maisons de retraite.

Outre son design fascinant, LAUFEN s'est aussi distingué par ses solutions techniques avant-gardistes. Parmi elles, dans le domaine de l'économie d'eau, le mécanisme d'arrêt de chasse ou le système de chasse à deux débits. Le Sweater du réservoir de chasse évite la formation d'eau de condensation sur le réservoir de chasse. La sortie variable facilite à l'installateur le montage des WC sur les écoulements existants. L'étrier de montage développé par LAUFEN permet de retirer le cache-siphon en toute simplicité. Les surfaces en céramique traitées avec WonderGloss préviennent pratiquement tout calcaire et tout encrassement. LAUFEN s'est également forgé une excellente réputation grâce à son service après-vente de première classe. Tous les sites LAUFEN sont certifiés selon la norme ISO 9001. Du développement des produits aux documents d'information, en passant par la formation des collaborateurs, tous les domaines sont soumis à un contrôle strict de la qualité.

LAUFEN se présente

La société LAUFEN a été fondée en 1892. Elle compte parmi les plus grands fabricants mondiaux de produits sanitaires. Grâce à sa spécialisation dans ce domaine, elle a pu acquérir un savoir-faire unique dans le développement, la fabrication et la distribution. Entreprise mondiale appartenant depuis deux ans au groupe Roca, LAUFEN mise sur ce savoir-faire et offre une gamme complète répondant de façon spécifique à tous les besoins individuels. Outre la salle de bains privée, LAUFEN propose également des solutions complètes pour le domaine semi-public et public.

Au-delà de son design exceptionnel, LAUFEN s'est aussi fait un nom grâce à ses solutions techniques avant-gardistes. Le service après-vente haut de gamme est un autre élément important de l'activité de l'entreprise. Tous les sites LAUFEN sont certifiés selon la norme ISO 9001. Du développement des produits aux documents d'information en passant par la formation des collaborateurs, tous les domaines sont soumis à un contrôle strict de la qualité.

Pour plus d'informations: www.laufen.com

sommes très mal connus !

Notre Section romande est partie prenante de cette importante réflexion ».

Quant aux comptes qui bouclent par une perte de Fr. 2'462.90 prélevée sur le fonds de péréquation, ils ne soulèvent aucune question. C'est donc à l'unanimité que l'Assemblée donne décharge au Comité pour sa gestion de l'exercice écoulé.

Aux points 7 et 8 de l'ordre du jour, l'Assemblée avait pour mission d'élire le Comité de la Section et sa présidence pour la période 2002-2005.

Préalablement, la Présidente a souhaité prendre congé des démissionnaires et leur rendre hommage, il s'agit de :

- Mme Muriel Thalman, représentait la SCHL Lausanne depuis 1996

- M. Michel Morier-Genoud, ancien Président de la Corad, membre de notre Comité depuis 1999, nous quitte pour raison de santé

- M. Pierre-Etienne Monot, architecte, est entré au Comité en 1971 déjà, rédacteur en chef de la Revue Habitation de 1971 à 1986, s'est investi dans de nombreuses commissions parallèles, sa force et conviction en faveur du logement social de qualité ont été profondément marquées à l'exemple

des anciens de l'USAL/ASH tels que René Gay, Bernard Vouga et Bernard Meisoz.

Concernant l'élection du nouveau Comité, ce sont finalement 16 candidats pour 15 postes à pourvoir qui ont été présentés à l'Assemblée, ont été élus :

AGUET
CHAPPUIS
DIESBACH
DUBUIS
ETIQUE
FAVARGER
LAYAZ-ROCHAT
MEYER
MULLER
RICHOS
RIZZETTO
ROTH
VIRCHAUX
WICHT

Pierre
Jean-Pierre
Philippe
Roger
Jean-Claude
Philippe
Christiane
Philippe
Christian
Jacques
Adrien
Robert
Bernard
Pierre

Administrateur de coopératives d'habitation, Vevey
Directeur Société coopérative d'habitation Genève
Président Direction générale Groupe GECO SA, Lausanne
Ingénieur EPFL, Diplômé HEC, Sion
Gérant de Sociétés coopératives d'habitation, Delémont
Chargé de cours EPFL, Président coop. CODHA, Neuchâtel
Présidente de coopératives d'habitation, Yverdon-les-Bains
Directeur FLCL Lausanne
Gérant de la Sté coopérative d'habitation LES AILES, Cointin
Expert comptable, Vice-Président Le Logement Idéal, Pully
Directeur Société Coopérative d'Habitation COLOSA, Lausanne
Gérant Société coopérative de construction, Moutier
Directeur Société Coopérative d'Habitation, Lausanne
Directeur des Gérances Foncières SA, Fribourg

Si le comité se constitue lui-même, pour la présidence par contre, c'est l'Assemblée générale qui est compétente. La candidature officielle présentée par le Comité est celle de Mme Layaz, Présidente sortante. Toutefois, M. Dubuis, Vice-Président, demande s'il y a d'autre candidat ? Intervient alors M. Michel Bornet, membre du comité de la Fondation Mon Foyer à Sion, pour proposer précisément le Vice-Président Roger Dubuis. M. Bornet rappelle que le prénommé

est aussi Vice-Président de l'ASH Suisse, ingénieur EPFL de formation, diplômé HEC et membre du comité de plusieurs coopératives et fondations d'habitation.

Alors que 115 voix sont rentrées, M. Dubuis est élu Président de la section romande avec 78 voix

contre 36 voix pour Mme Layaz.

Le nouveau Président remercie d'une part, l'Assemblée de sa confiance et d'autre part, Mme Layaz qui poursuivra son activité en qualité de Présidente de la Commission de travail "Réforme ASH Suisse + romande". Ensuite, le Président s'est engagé à avoir dans ce Comité les initiatives souhaitées afin de développer et de renforcer notre savoir-faire, notre savoir-être dans le but d'améliorer et de consolider l'option de coopérateur, qu'elle ait une réelle fonction pour que l'ASH puisse prospérer et assumer sa mission. Après la partie statutaire, les participants ont eu la satisfaction d'entendre Me Cipriano Alvarez, Avocat, Chef de Section du droit à l'OFL qui exposa le nouveau droit de bail et M. Uwe Zahn, qui, en sa qualité de Président du Conseil de fondation Fonds de solidarité de l'ASH, orienta les participants sur le rôle dudit Fonds.

Les deux orateurs furent remerciés par des applaudissements nourris et il est prévu que les textes soient disponibles au secrétariat.

Enfin, la Présidente leva la séance en invitant les délégués à prendre l'apéritif offert par les coopératives d'habitation valaisannes.

F. Jaques
Secrétaire

SOLS - DÉCORATION

GUTKNECHT et fils SA

tapis
linos
parquets
rideaux
stores
litterie
meubles
cadeaux
lampes

www.votreinterieur.ch

Rte de Lausanne - 1860 AIGLE - Tél. 024 466 26 13